



NOM ET PRENOM

SEMAINE DU 22 AU 28 MARS 2022

Bien penser à inscrire votre nom et prénom, Merci

	MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28
SOUPE 0,90€	VELOUTÉ DE TOMATES	SOUPE AUX NAVETS	BOUILLON DE LÉGUMES PERLES DU JAPON	SOUPE 3 LÉGUMES	SOUPE PAYSANNE	VELOUTÉ AU CERFEUIL	SOUPE JULIENNE
ENTRÉE	MACÉDOINE DE LÉGUMES ou GRATIN DE POISSON	JAMBON SEC/BEURRE ou HARICOTS VERTS MIMOSA	SALADE VERTE ou CRÈME DE FOIE/CORNICHON	CONCOMBRE À LA CRÈME ou ŒUF EN GELÉE	SALADE D'EBLY ou FOND D'ARTICHAUT VINAIGRETTE	SALADE DE COURGETTES À LA FÉTA ou CREVETTES SAUCE PERSILLÉES	CAROTTES RÂPÉES ou FEUILLETÉ DU JOUR
PLAT OU PLAT UNIQUE	POISSON SAUCE CIBOULETTE ou CERVELAS ALSACIEN	PAUPIETTE DE VEAU ou LANGUE DE BŒUF À LA TOMATE	PINTADE AU CHOU ou	PALERON BRAISÉ ou ESCALOPE DE VOLAILLE CHARCUTIÈRE	RAIE SAUCE AUX CÂPRES ou BLANQUETTE DE VEAU	PALETTE À LA PROVENÇALE ou CUISSÉ DE CANETTE AU JUS	BEIGNETS DE POISSON ou TRIPES À LA TOMATE
LÉGUME	PÂTES ou HARICOTS BEURRES	JEUNES CAROTTES PERSILLÉES ou POMMES DAUPHINES	BRANDADE DE POISSON	POIS CASSÉS AUX LARDONS ou CÔTES DE BLETTES	ÉPINARDS ou RIZ	RATATOUILLE ou CHOUX DE BRUXELLES	ENDIVES BRAISÉES ou POMMES DE TERRE VAPEUR
FROMAGE	YAOURT ou GOUDA	REBLOCHON ou FROMAGE FRAIS	PETITS SUISSÉS ou EMMENTAL	VIEUX PANÉ ou FROMAGE DU JOUR	CAMEMBERT ou MIMOLETTE	FROMAGE BLANC BATTU ou BÛCHE MÉLANGE	ROQUEFORT ou FRAIDOU
DESSERT	PRUNEAUX AU SIROP ou FRUIT	PÂTISSERIE DU JOUR ou COMPOTE	FRUIT ou MOUSSE AU CAFÉ	SALADE D'AGRUMES ou GAUFRE AU SUCRE	FROMAGE BLANC FRUITÉ ou FRUIT	MOELLEUX AU CITRON ou PÊCHE AU SIROP	FRUIT ou GÂTEAU DE SEMOULE

PAIN 0,54€ :si besoin cocher la case ci-contre et préciser le nombre de pains par livraison

En cas d'Absence, prévenir le plus rapidement possible

Nous rappelons que les repas commandés sont facturés en cas d'absence non justifiée AU MINIMUM 48 HEURES À L'AVANCE (sauf hospitalisation d'urgence) SI CELLE-CI A BIEN ÉTÉ DÉCLARÉE

ATTENTION: Nous vous demandons d'être au maximum présent(e) au moment de l'heure de passage, Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des repas au dehors par mesure de sécurité alimentaire

En cas d'absence, les repas ne seront pas déposés mais seront tout de même facturés

LA CUISINE DE JACQUOTTE DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES,